Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 73 (1964)

Heft: 5

Rubrik: Les sections au téléobjectif

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les sections au téléobjectif

10 ans par-ci, 10 ans par-là...

Section de Lausanne

A Martigny

La section de Martigny et environs dont le rayon d'activité englobe les trois districts de Martigny, Saint-Maurice et Entremont a commémoré le 10e anniversaire de sa fondation au mois de mai dernier, lors de son assemblée générale.

C'est le 22 février 1954, en effet, que se créa cette section, actuellement en plein essor. Présidée tout d'abord par *Mme A. Simonetta*, puis par le *Dr Ch. Bessero*, la section de Martigny voit son champ d'activité s'étendre d'année en année. Son « *Comité central* » trouve un appui précieux auprès de ses quelque 20 « *responsables locaux* » qui, au sein d'un nombre égal de communes diffusent et mettent en pratique l'idéal Croix-Rouge.

A Monthey

Jusqu'en 1953, la Croix-Rouge n'avait été agissante dans le Bas-Valais que d'une façon précaire et sporadique, sous les auspices d'une section ayant son siège à St-Maurice. Elle fut dissoute et remplacée par les deux sections actuelles du Bas-Valais, celle de Martigny dont nous venons de rappeler la création, le 22 février 1954 et celle de Monthey qui fut fondée 5 jours plus tôt, soit le 17 février 1954. Présidée actuellement par le Dr V. de Kalbermatten, la section de Monthey voit elle aussi son champ d'activité croître d'année en année.

A Moudon

Le 11 mai 1964, la section de Moudon et environs, présidée par M. H. Gougler fêtait elle aussi un anniversaire. Ce jour-là il y avait en effet 10 ans que la section — dont la création remonte à 1938 — organisait pour la première fois dans la région une prise de sang collective à laquelle se présentèrent 70 donneurs bénévoles. Le 11 mai 1964, lors de « l'action-anniversaire », ils étaient 220...

En 10 ans, la section de Moudon a fourni au total 2500 flacons de sang au centre de transfusion de la section de Lausanne de la Croix-Rouge suisse.

Relevons à ce propos que ce dernier dispose, pour l'ensemble du canton de Vaud, d'un effectif de 12 500 donneurs de sang. En 1963, il a procédé à 18 740 prélèvements, soit chez les donneurs qui se présentent directement au Centre, soit dans le cadre des prises collectives organisées par ses équipes mobiles dans diverses agglomérations du canton, en collaboration avec les sections locales de la Croix-Rouge et des Samaritains.

La section lausannoise de la Croix-Rouge suisse a tenu son Assemblée générale annuelle le 4 juin 1964, en l'Aula de l'Université, au Palais de Rumine.

Au programme, la présentation du rapport présidentiel sur l'activité déployée par la section en 1963 et de ceux du trésorier et des vérificateurs des comptes, cette partie administrative étant suivie d'un exposé du Docteur J.-D. Buffat, privat-docent de chirurgie et président de l'Ecole d'infirmières « La Source », sur le sujet combien actuel: « Qui donnera des soins? Malades, infirmiers et médecins », exposé sur lequel nous reviendrons plus en détail dans notre numéro du 1er septembre prochain.

M. Marc Maison, président de la section de Lausanne fit le point de l'activité déployée par cette dernière au cours du précédent exercice, soit en l'année commémorative du Centenaire.

La section lausannoise a notamment eu la satisfaction d'inaugurer officiellement son nouveau *Centre de transfusion sanguine* qui en fin d'année comptait un effectif de 12 553 donneurs de sang.

De son côté, *l'effectif des membres cotisants* a passé de 834 à 1320, accusant ainsi une réjouissante augmentation de 486 personnes.

La section a contribué également à l'organisation de deux Congrès internationaux du Centenaire qui se déroulèrent à Lausanne et qui furent une réussite, en grande partie grâce à la bienveillance témoignée en l'occurrence par les Autorités.

Le service des assistantes bénévoles, en plein essor également, groupe actuellement 45 collaboratrices-visiteuses et automobilistes, qui s'occupent régulièrement de 70 personnes handicapées, âgées et isolées.

Citons encore les prestations fournies par le Service des médicaments, l'organisation régulière de cours élémentaires de soins au foyer et de deux cours pour auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge, l'activité du Secours aux enfants dans le cadre de l'action « échanges mer-montagne » du service social et des parrainages, la gérance du magasin sanitaire, du dépôt de matériel et du vestiaire, l'organisation aussi de la Vente du Mimosa, de la Collecte de mai et de la Collecte du Comptoir suisse, l'ouverture enfin d'un service d'ergothérapie, innovation de l'année.

Nous reviendrons plus en détail, dans un prochain numéro, sur l'activité de ce premier service d'ergothérapie romand de la Croix-Rouge suisse destiné à des ménagères invalides et à des handicapés dont les cas sont signalés à la section de Lausanne par Pro Infirmis, par la Ligue vaudoise contre le rhumatisme ou encore par d'autres organisations ou par des médecins.